



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

ITEKA, **Association sans but lucratif**

Agréée par ordonnance N° 530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H.)

Mot liminaire conférence de presse du président de la Ligue ITEKA Bujumbura, le 2 septembre 2004

Mesdames, Messieurs les journalistes et les chargés de la communication

L'Assemblée nationale de transition a adopté, ce mardi 31 août 2004, deux textes portant mise en place de la Commission Nationale Indépendante Electorale et de la Commission Nationale Vérité Réconciliation.

La Ligue Burundaise des droits de l'homme Iteka se félicite de la dynamique enclenchée dans le processus électoral et dans la recherche de la vérité sur les événements douloureux qui ont endeuillé le Burundi depuis son accession à l'indépendance.

La Ligue Iteka apprécie en outre le choix des membres de la commission électorale mais reste réservée quant à la future composition de la Commission Nationale Vérité Réconciliation dont l'indépendance et la neutralité politique risqueraient d'être hypothéquées par l'influence des principaux partis politiques à l'image de la Cour des Comptes. De surcroît, la loi portant création de la Commission Nationale Vérité Réconciliation voit le jour à la fin de la transition alors qu'elle devait apporter la lumière sur les responsabilités dans les crimes graves commis au Burundi, permettant ainsi à la population de ne pas élire des criminels avérés pour la période post-transition.

Mesdames et messieurs,

La loi portant mise en place de la commission électorale vient d'être adoptée par l'Assemblée nationale de transition dans un contexte difficile caractérisé par l'absence de compromis entre les partenaires politiques sur les projets de loi portant constitution post-transition ; code électoral et loi communale. De plus, la ligue Iteka reste préoccupée par la situation sécuritaire qui prévaut dans le pays.

La confrontation armée entre les forces gouvernementales et les rebelles du PALIPEHUTU - FNL continue dans la province de Bujumbura rural où les civils sont régulièrement victimes malgré la présence sur place des forces de l'ONUB. A titre indicatif, la commune de Kabezi compte actuellement plus de 30.000 déplacés qui vivent dans des conditions difficiles.

Aussi, le dernier massacre de plus de 160 congolais Banyamulenge prouve à suffisance que les conditions sécuritaires laissent à désirer dans cette province de Bujumbura rural. Cet événement douloureux a dégradé les relations diplomatiques entre le Burundi et la RD Congo si bien que la tension reste vive à la frontière des deux pays malgré la réouverture des frontières¹.

La majeure partie du pays est gagnée par un phénomène de psychose d'injection de piqûre mortelle alimentée par une certaine rumeur répandant que les Tutsi veulent éliminer par ces injections des Hutu en vue de réduire leur nombre pour des fins électorales. Le phénomène a commencé au Nord du pays, il y a quelques mois et a gagné le Centre, l'Ouest et le Sud du pays. Des personnes accusées publiquement d'avoir administré ces piqûres ont déjà été lynchées à Gitega² et d'autres ont failli subir le même sort n'eût été l'intervention des forces de l'ordre.

Nous assistons à la recrudescence des cas de vol à main armée et de viol dans les centres urbains où certains éléments de l'armée régulière sont impliqués³.

La question de démobilisation des forces combattantes suscite toujours des remous et risque d'accroître davantage le phénomène de criminalité si des mécanismes appropriés ne sont pas envisagés pour prendre en charge les démobilisés et les réintégrer dans la vie socio-économique.

Au regard de cette situation, la Ligue Iteka estime que l'organisation des élections libres et démocratiques pendant les seuls mois de septembre et d'octobre reste hypothétique voire impossible d'autant plus que la cohésion au sommet de l'Etat est entamée par le désaccord persistant entre parties signataires de l'accord d'Arusha au sujet du dernier compromis de Prétoria sur le partage du pouvoir.

C'est pour toutes ces raisons que la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme Iteka recommande :

Au Gouvernement burundais

- De maintenir le dialogue et la cohésion au sommet de l'Etat et de continuer les négociations sur le partage du pouvoir en toute sérénité.
- De renforcer les mesures de sécurité dans le pays et en particulier dans la province de Bujumbura rural et aux frontières pour protéger le territoire national ;
- De mobiliser toutes les forces (administration, forces de l'ordre, Eglises, société civile) pour un encadrement d'urgence de la population face au phénomène de « piqûres mortelles » et la « chasse au sorcier ».

¹ L'armée burundaise a accusé des soldats de la RD Congo d'avoir tiré le 30 août 2004 au petit matin en direction du Burundi à partir des localités de Kavimvira et Karohoro situées à moins de 2 km de la frontière.

² Un jeune homme a été lynché le 22 août 2004 au marché de Nyabiraba, commune Giheta, province Gitega, et un homme âgé a subi le même sort le lendemain en commune Giheta de la même province.

³ Un cambriolage opéré le 24 août 2004 au bureau de Echo à Bujumbura a impliqué un candidat officier de l'ISCAM (Institut supérieur des cadres militaires).

- De garantir les moyens de fonctionnement et l'indépendance totale à la commission électorale nationale indépendante et cela dans des délais acceptables et réalistes.
- De se garder de toute immixtion partisane dans le choix des membres de la Commission Nationale Vérité Réconciliation et d'associer la société civile dans ce choix.
- D'informer l'opinion nationale sur l'état de ratification du statut de la Cour Pénale Internationale et de déposer l'acte de ratification au cas où le texte serait déjà ratifié.

Aux responsables des partis Politiques

- D'éviter toute surenchère politique durant cette délicate période pré-électorale.
- De penser à la population qu'ils sont censés représenter en adoptant rapidement des compromis sur les questions politiques encore en suspens.
- D'éviter des propagandes divisionnistes.
- De sensibiliser leurs militants pour qu'en cette période d'intense activité politique, ils adoptent un comportement favorable à la paix, à la tolérance et au respect de l'autre.

A la population

- De garder la sérénité en cette délicate période pré-électorale.
- D'éviter des manipulations politiciennes qui distraient au moment où d'importantes décisions qui la concernent sont en train d'être prises par la classe politique.

A la société civile

- De suivre de près la situation et se tenir prête à agir en ces moments où les risques de manipulation sont élevés.
- De s'impliquer davantage dans la mobilisation de la population afin qu'elle se garde de tout acte de violence physique ou verbale face à la manipulation et à la désinformation.

A la communauté internationale

- de protéger les civils victimes de la guerre dans Bujumbura rural en particulier à travers l'ONUB.
- d'accompagner le processus électoral jusqu'à son aboutissement.